



mairie Onze  
Paris

# Composter dans votre copropriété



## Pourquoi composter ?

Nos déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, etc) représentent près d'un tiers de nos ordures ménagères.

Accueillir un composteur en pied d'immeuble permet d'alléger les poubelles et de produire de « l'or noir » pour enrichir les sols et nourrir les plantations, tout en renforçant la convivialité entre résidents et en bénéficiant d'un support pédagogique pour les enfants.



Édité en octobre 2023

## Les conditions à remplir

La Ville de Paris propose un **accompagnement aux copropriétés** qui le souhaitent à condition de :

- Habiter à Paris
- Disposer d'un emplacement de minimum 5 m<sup>2</sup> pour installer les composteurs sur la terre
- Disposer de débouchés suffisants (espace vert, plantes d'appartement...) pour l'utilisation sur place du compost
- Être un nombre suffisant de foyers motivés pour participer (au minimum 7)
- Obtenir l'accord du conseil syndical/de l'assemblée générale des copropriétaires
- Déterminer deux référents

## Le rôle des référents

- Les référents animent le composteur (réponse aux questions de base organisation des opérations collectives, accueil et informations sur le compost des nouveaux habitants...)
- Ils sont les interlocuteurs de la Ville et du conseil syndical
- Ils s'engagent à suivre une formation gratuite d'une journée

## La routine à effectuer

- Brasser ou aérer le compost une fois par semaine (10 minutes)
- Veiller à ce qu'il y ait suffisamment de matières sèches (commande auprès de la Ville de Paris)
- Retourner le compost pour le passer en maturation lorsque le bac est plein (en fonction de l'activité, tous les 2 à 6 mois)

## Règles à respecter pour prévenir les nuisances

- Pas d'aliments d'origine animale et de pain afin de ne pas attirer les animaux
- Fragmenter les aliments en morceaux (pas de fruits entiers,...)
- Déposer de la matière sèche (broyat) après chaque apport en matière humide (épluchures) et bien remuer le compost pour éviter les odeurs et les moucheron

En installant un composteur, **vous pouvez rejoindre le RéseauCompost11** pour échanger avec d'autres habitants autour du compost et rendre cette nouvelle pratique plus conviviale ! Plus d'infos sur le site de la mairie ou par mail à [compost11@paris.fr](mailto:compost11@paris.fr).



Scannez moi,  
pour Plus d'infos !